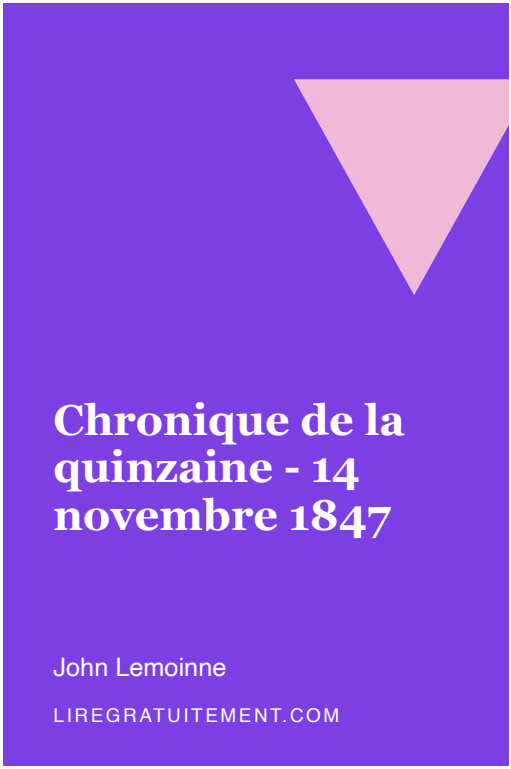


Chronique de la quinzaine - 14 novembre 1847

John Lemoinne

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 14 novembre 1847

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1847.

Décidément, se bat-on ou ne se bat-on pas en Suisse ? On ne s'aborde plus qu'avec cette éternelle question, et en vérité elle en deviendrait ridicule, si elle n'était profondément triste. Tous les jours, le télégraphe, sentinelle vigilante, regarde du haut de sa tour s'il ne voit rien venir. C'est toujours pour demain. Ah ! si ce devait, en effet, être toujours pour demain, il y aurait quelque chose d'odieux à se montrer impatient ; il ne faudrait pas se plaindre de ces lenteurs qui ajournent l'effusion du sang. Ce n'est pas un drame de théâtre que nous attendons, c'est une vraie tragédie qui fera couler le sang des hommes et les larmes des femmes. Mais puisqu'elle doit fatalement éclater, cette lutte impie, il y a de la cruauté à ce que l'oppresseur tienne aussi longtemps sa victime sous le coup meurtrier. Chaque jour, un cercle de fer se resserre autour des cantons fidèles et les étreint de plus en plus. L'armée radicale choisit ses morceaux ; c'est sur Fribourg que portera sa première attaque. Fribourg est isolé ; il n'est pas, comme Lucerne, adossé aux petits cantons ; trente mille hommes sont en marche pour l'écraser ; Berne donnera d'un côté, Vaud et Genève de l'autre. Quelle noble campagne ! Demain, sans doute, on connaîtra le résultat de la première

attaque ; on saura ce qu'ont fait trente mille radicaux contre une petite ville dont la plus grande force est dans la justice de sa cause. Fribourg sera écrasé peut-être, mais ce sera après une telle résistance et au prix d'un tel sacrifice de sang, qu'un cri d'horreur et d'indignation jaillira du cœur de l'Europe et demandera la répression de pareils crimes. Ce sentiment vengeur se fait déjà jour de toutes parts ; la conscience publique se révolte de plus en plus à la vue de cette violation flagrante de tous les droits de la justice et de l'humanité, et ce qui était un droit deviendra tôt ou tard un devoir.

Le parlement anglais doit se rassembler dans trois jours. Il a d'abord à se constituer ; la vérification des pouvoirs et l'élection du président prendront les premières séances. Dans les temps ordinaires, c'est sur la nomination du speaker que s'essaient les partis dans la chambre des communes ; mais nous ne sommes pas dans des temps ordinaires, et il n'y a pas de partis. L'élection du président ne donnera donc lieu à aucune contestation ; M. Shaw Lefèvre sera réélu sans opposition. On sait que le président de la chambre élective en Angleterre est élu, non pas, comme en France, pour une session, mais pour toute la durée de la législature.

Il serait très difficile de classer le nouveau parlement anglais en différens partis. Toutes les notions habituelles sont confondues ; il n'y a plus ni tories, ni whigs, ni radicaux. Lord John Russell, à beaucoup d'égards, est plus tory que sir Robert Peel, et sir Robert Peel, de son côté, devance les radicaux eux-mêmes sur beaucoup de points. Ce qui reste des anciens tories forme aujourd'hui le parti protectioniste ; or, ce parti, qui a pour chefs, dans la chambre des lords lord Stanley, et dans la chambre des

communes lord George Bentinck, ne fera aucune opposition au ministère. Une question particulière, en dehors de tout esprit de parti, sera posée dès le début de la session : celle de l'élection de M. de Rothschild pour la Cité de Londres. C'est, comme on sait, la première fois qu'un Juif est envoyé au parlement. M. de Rothschild a été nommé par la Cité, comme O'Connell le fut, en 1828, par le comté de Clare, en opposition avec la loi existante. La brèche que l'émancipation des catholiques fit dans la constitution anglaise sera encore élargie par l'admission des Israélites. Le parti protestant se propose de livrer une bataille régulière sur cette élection ; mais il est probable qu'il se trouvera en minorité.

La convocation anticipée du parlement était devenue inévitable pour le ministère anglais. Le cabinet whig n'est pas de force à porter tout seul la responsabilité des affaires publiques ; il éprouve le besoin de la partager. L'état de plus en plus alarmant de l'Irlande pèse sur lui comme un cauchemar, et, quoi qu'il en dise, c'est ce motif, plus que tout autre, qui le détermine à faire appel aux représentans du pays. Toutefois la raison officielle de la convocation du parlement, c'est la situation financière et la nécessité de modifier la loi de la banque.

Les effets de la mesure prise pour délier les mains de la banque ne peuvent encore être qu'imparfaitement connus et jugés. Jusqu'à présent, l'expérience paraît avoir réussi ; aussi se plaint-on qu'elle n'ait pas été tentée plus tôt, peut-être aurait-elle sauvé de la faillite et de la ruine un grand nombre de maisons qui ont succombé ; mais le ministère whig est comme ce personnage d'un roman moderne qui arrivait toujours une heure trop tard. Il ne sait dire ni oui ni non, et même quand il fait quelque chose, il en perd tout le prix pour avoir trop tardé. Quand il a vu éclater la

crise commerciale, et les banquiers et les négocians pousser des cris d'alarme, il aurait dû soit prendre une mesure immédiate, soit déclarer sa ferme intention de rester dans les limites de la loi. Avec son irrésolution ordinaire, il a laissé s'accomplir des désastres multipliés sous l'action du bill de 1844 ; puis, le mal une fois fait, il a levé l'interdiction et commis bravement l'illégalité qu'on lui demandait depuis le commencement. Il n'a donc, politiquement, retiré aucun fruit de cette hardiesse tardive, et il n'a fait que montrer une fois de plus qu'il n'avait aucun système arrêté en matière de finances.

Il était temps, du reste, qu'il fît quelque chose. La crise était plus avancée encore qu'on ne le croyait généralement, ainsi que l'ont montré les publications faites chaque semaine des comptes de la banque d'Angleterre. On considère que la banque, pour la liberté de son action et la facilité de sa besogne courante, a besoin d'avoir en mains au moins 4 millions de billets (100 millions de francs). Or, à la fin de la semaine dans laquelle le gouvernement la releva des restrictions de la loi, elle n'avait plus en banknotes que 1,547,270 livres. La diminution de la réserve avait été, dans cette même semaine, de 1,082,845 livres, et, au mois de juillet précédent, la banque avait en mains plus de 5 millions sterling de billets. En admettant que cette diminution se fût continuée dans la même proportion, il devait arriver qu'au bout de peu de jours la réserve de la banque aurait été complètement épuisée, et qu'elle n'aurait plus eu un seul billet pour faire des avances, ou des escomptes, ou n'importe quoi.

On voit que la banque d'Angleterre avait été bien près d'être complètement neutralisée, et il est probable que ce fut la

connaissance de cette situation qui détermina le ministère à intervenir.

Bien que, dans la lettre qu'ils avaient adressée aux directeurs de la banque, lord John Russell et le chancelier de l'Échiquier se fussent défendus de toute intention d'abandonner le bill de 1844, on peut cependant le considérer comme désormais révoqué. Le ministère ne conteste plus la nécessité d'y introduire de très graves modifications ; c'est même le seul but officiel pour lequel il convoque le parlement, car jusqu'à présent il n'a pas encore été mis dans le cas d'avoir à demander un bill d'indemnité. C'est en effet une chose assez remarquable, que la banque n'ait pas encore usé de la faculté qui lui avait été donnée de déroger à l'acte de 1844. Du moment où on a su qu'elle était autorisée à faire des avances au-delà de la limite légale, on a cessé de lui en demander. Ce résultat assez curieux semblerait donner raison à ceux qui prétendaient ne voir dans la crise qu'une panique. Selon eux, c'était le manque de confiance qui faisait tout le mal, la peur faisait rentrer tous les capitaux et arrêtait la circulation ; que la banque donnât l'exemple, et la confiance publique se ranimerait à l'instant : une simple démonstration de sa part relèverait le crédit. La démonstration a été faite, et le crédit s'est en effet relevé, du moins en apparence ; l'argent est rentré dans la circulation, et, ainsi que nous venons de le dire, la banque n'a pas même eu l'occasion d'enfreindre la limite qui réglait ses émissions. Ainsi, le 23 octobre, la circulation de ses billets était de 21,265,000 livres. L'acte fut suspendu le 25 ; huit jours après, la circulation n'était augmentée que de 501,000 livres, en même temps qu'il rentrait à la réserve 127,000 livres en or. L'augmentation des billets mis en circulation n'avait donc été que de 380,000 livres, et pour cela la banque n'avait pas eu besoin de violer la lettre de la loi. Elle s'est

approchée de plus en plus près de la limite qui lui était naguère imposée, mais elle ne l'a pas encore dépassée ; ce n'est que lorsqu'elle aura émis des billets au-delà de 14 millions sans en avoir la représentation en or qu'elle aura violé l'acte, et que les ministres seront obligés de demander l'absolution au parlement.

Le rétablissement apparent du crédit public se prolongera-t-il ? Cela est douteux en voyant le prix auquel il est acheté. Il est clair que la banque sent elle-même le danger de sortir des bornes prudentes qui lui avaient été assignées, et veut au moins attendre qu'elle puisse le faire sous la responsabilité de la législature. Ainsi, il s'est passé un fait curieux qui n'a pas été assez remarqué : c'est que la banque, afin de pouvoir prêter, s'est mise elle-même à emprunter. Elle a eu peur d'étendre son crédit ; on lui avait donné le droit de jeter indéfiniment du papier sur la place, elle a craint d'en user, et elle a mieux aimé racheter ses propres billets pour les rendre ensuite à la circulation. Elle a, par exemple, vendu dernièrement 286,000 livres d'effets publics pour racheter des billets ; elle les a rachetés à 7 pour 100, et elle les escompte à 8. Nous savons bien que cette opération est facile à expliquer, en ce que, la banque étant l'établissement le plus sûr et le plus solide, on aime mieux lui prêter à 7 que de prêter à d'autres à 8 ou à 9, et c'est pour cette raison qu'elle trouve de l'argent à un taux plus bas que le public ; mais que devient l'argument de ceux qui prétendaient que la rareté des moyens d'échange était la cause de tout le mal ? Il n'a pas été créé plus de papier ; la banque n'a fait que distribuer celui qui existait déjà, elle n'a servi que d'intermédiaire ; l'or est entré chez elle par une porte pour en ressortir par l'autre en lui laissant dans son passage un nouveau bénéfice, voilà tout.

En somme, sans contester l'amélioration de la place de Londres, nous ne pouvons la considérer que comme passagère. Ce qui est plus réel, et ce qui doit être plus permanent, c'est la situation même qui avait amené la crise commerciale. Les compagnies de chemins de fer ont suspendu la moitié de leurs travaux, leurs appels de fonds ont diminué de 50 pour 100, c'est possible ; mais que deviendront les milliers d'ouvriers qui vivaient de ces travaux ? Déjà on les congédie par masses, déjà ils inondent les villes et les grandes routes, et bientôt certains districts de l'Angleterre ressembleront à l'Irlande. Ce n'est pas seulement 300,000 ouvriers qui vont se trouver sur le pavé ; il faut compter aussi tous ceux dont ils faisaient vivre le commerce ; l'argent des chemins de fer n'était pas tout enfoui et immobilisé dans la terre, il était mobilisé aussi et répandu par le travail et par la consommation. De plus, dans le commerce extérieur, la balance de l'importation et de l'exportation, au lieu de se relever, paraît devoir baisser encore ; les districts manufacturiers ont devant eux la perspective d'une saison désastreuse. Et enfin n'y a-t-il pas toujours, au-dessus de toutes les difficultés de l'Angleterre, la plus grande, la plus inévitable, la plus incessante ? N'y a-t-il pas, toujours suspendue sur sa tête, cette épée classique et banale qu'on appelle l'Irlande ?

Elle est toujours la même, cette triste Irlande ! On en est encore, aujourd'hui comme autrefois, à réclamer pour elle des lois de répression, de coercion. Il est probable que la première chose que proposera le ministère, ce sera un bill pour prohiber la détention des armes et pour suspendre l'habeas corpus. Les attentats contre la vie et la propriété deviennent de plus en plus flagrans dans plusieurs comtés ; les enfans blancs et les législateurs de minuit reparaissent à la lumière du jour. Tout récemment,

l'Irlande a été épouvantée par un de ces crimes qui prouvent que les anciennes passions vivent toujours dans les entrailles du pays, et que les élémens de révolte, d'anarchie et de terrorisme, loin d'être éteints, ne faisaient que couver sous la cendre pour éclater avec une nouvelle fureur. La guerre entre le tenancier et le propriétaire, entre le pauvre et le riche, se poursuit sourdement et arrête toute tentative de régénération sociale. La nation est toujours partagée en classes armées les unes contre les autres, et les haines héréditaires viennent ajouter les vengeances humaines aux calamités providentielles de la famine et de la peste. Le gouvernement anglais aura donc à lutter, en Irlande, contre deux fléaux à la fois : contre une maladie chronique, et contre une maladie aiguë, contre la désorganisation sociale et contre la famine.

Nous disions, il y a quinze jours, que la popularité du pape Pie IX en Angleterre serait grandement compromise par le rescrit de la propagande qui avait condamné les colléges fondés en Irlande par le gouvernement. Ce résultat, très vraisemblable, n'a pas tardé à se réaliser, et il s'est opéré, dans l'opinion du peuple anglais, une certaine réaction contre la cour de Rome. Nous devons dire que ce sentiment nous paraît passablement injuste, car enfin, même pour se rendre populaire dans la protestante Angleterre, le pape ne pouvait pas abdiquer son rôle, ou pour mieux dire son devoir. La question soulevée par les colléges irlandais n'est autre que la querelle éternelle du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Nous ferons observer aussi, à cette occasion, que la question de l'enseignement est toute différente en Angleterre de ce qu'elle est en France. En France, l'état exerce une action directe, un contrôle absolu sur l'éducation ; il se fait le plus grand maître de l'enseignement, et, avec cette clé, il ouvre ou ferme à tous les citoyens l'entrée des carrières publiques. En An-

gleterre et en Irlande, les établissemens de l'état ne sont qu'une concurrence aux établissemens particuliers ; il n'est pas nécessaire d'être bachelier pour être citoyen anglais. À côté de l'enseignement mixte fondé en Irlande par le gouvernement, il y a l'enseignement de chaque religion ; l'église protestante a le sien comme l'église catholique. Le parti protestant est tout aussi hostile à l'éducation purement séculière que le parti catholique, et, sur ce point, l'université d'Oxford se trouve l'alliée du clergé irlandais. Il est donc tout naturel que le pape prenne le parti des évêques. À l'époque de la révolution française, l'empereur Joseph disait : « Mon métier à moi est d'être royaliste. » Le pape dit aussi : « Mon métier est d'être catholique. » Dans le rescrit adressé à l'archevêque de Tuam, il a recommandé la fondation d'une université catholique, semblable à celle de Louvain. Les évêques d'Irlande se sont empressés d'adopter ce projet, et une souscription a été ouverte pour le réaliser. Un évêque irlandais, celui de Meath, a souscrit pour 250,000 francs, à l'aide d'un fonds de legs et de donations dont il a la libre disposition. Toutes ces circonstances réunies ont fort calmé l'enthousiasme anglais à l'endroit du pape, et paraissent avoir ajourné la nomination d'un ambassadeur de la Grande-Bretagne auprès de la cour de Rome.

Le fait le plus important qui se soit passé en Italie, c'est la conclusion d'une union douanière entre le pape, le roi de Sardaigne et le grand-duc de Toscane. C'est le plus grand progrès peut-être qui se soit encore fait vers la reconstitution d'une nationalité italienne. On sait ce que la Prusse a pu faire à l'aide du Zollverein ; la ligne des douanes a été le principal instrument avec lequel elle a relié et rassemblé autour d'elle les élémens épars de la patrie allemande. Sans doute il ne faut pas attendre immédiatement de l'union italienne des résultats aussi considé-

rables ; cette union n'est encore établie qu'en principe, et il y a beaucoup de choses en ce monde qui restent long-temps en principe sans aller plus loin ; mais le caractère le plus significatif de ce rapprochement, de ce mouvement de cohésion, c'est qu'il s'accomplit entre les trois souverains qui, dans des mesures différentes, se sont en même temps placés à la tête du mouvement politique, et que le progrès des idées de liberté se trouve ainsi associé à celui des idées de nationalité.

De vives démonstrations populaires ont salué les réformes annoncées dans le Piémont, et le roi a été l'objet de nombreuses ovations. Il reste maintenant à Charles-Albert à réaliser les concessions qu'il a faites « en principe ; » il faut attendre la publication des édits qui en détermineront la forme et les limites. Nous ne doutons nullement de la bonne foi et de la loyauté du roi ; il voudra certainement que ses réformes soient au niveau de celles de la Toscane et de Rome.

D'après les dernières nouvelles que nous avons reçues de la Toscane, un fait important, mais prévu, s'y est accompli. Le duc de Modène a pris possession du district de Fivizzano, qui, comme on sait, lui devait échoir en vertu des traités, lorsque le duché de Lucques serait réuni à la Toscane. Nous disions dernièrement qu'en présence de la lettre formelle des traités, il nous paraissait difficile qu'il fût fait une résistance légale à cette incorporation, mais que les nouveaux sujets du duc de Modène avaient au moins le droit de réclamer le maintien des institutions dont ils jouissaient sous la domination toscane. Le duc de Modène ne paraît avoir rien décidé encore à cet égard. Dans tous les cas, nous croyons qu'il eût été plus prudent de sa part de transiger avec la Toscane, et d'échanger contre une indemnité quelconque l'aban-

don de ses droits de souveraineté ; car de deux choses l'une, ou il privera ses nouveaux sujets des droits dont ils étaient en possession sous leur ancien souverain, et alors il fera des mécontens et peut-être des séditieux ; ou bien il les leur laissera, mais alors il introduira sur son propre territoire des institutions plus libérales que les siennes, dont le spectacle et le contact ne seront pas sans danger.

Si nous ne nous trompons, la détermination du duc de Modène n'aurait pas trouvé des encouragemens auprès d'une haute influence qu'il a l'habitude de consulter. Un récent voyage que ce prince a fait à Vienne, dans l'intention de sonder le terrain et de savoir jusqu'à quel point il pourrait compter sur une puissante coopération, n'aurait point eu les résultats qu'il en attendait. Il n'en a pas moins cru devoir user de la lettre des traités, et il a, comme nous venons de le dire, fait occuper Fivizzano. C'est le 5 de ce mois qu'a eu lieu cette prise de possession. 300 hommes de troupes modenaises sont entrés sur ce petit territoire ; 100 sont restés en bas de la montagne sur laquelle est située la ville, et les 200 autres sont entrés dans la ville elle-même sans rencontrer de résistance.

La nouvelle de cette occupation, parvenue en Toscane, y a causé une très vive fermentation. À Florence, à Pise, à Livourne, plusieurs milliers de volontaires se sont fait inscrire pour partir et aller au secours de leurs anciens compatriotes ; pendant plusieurs jours, un conflit a paru imminent et inévitable. Le grand-duc a lui-même fait une démonstration en protestant contre l'occupation, et sur ce qu'elle aurait été faite sans avertissement préalable. Quant à la question de droit, elle ne peut être sujette à contestation, et c'est ce qu'auront sans doute compris les chefs

même du mouvement libéral en Toscane, car l'effervescence a fini par se calmer, et il est probable qu'elle n'aura pas de suites plus sérieuses.

Il n'y a eu, en Espagne, aucun changement dans la situation politique ; il y a eu des changemens importans dans le personnel du gouvernement et du palais. Le général Narvaez a, ainsi que nous l'avions annoncé, complété et affermi le succès du parti modéré en donnant au ministère plus d'homogénéité. M. Ros de Olano et le général Cordova, ministres du commerce et de la guerre, et qui faisaient, comme on sait, partie du cabinet précédent, ont été appelés à d'autres fonctions. Le général Narvaez a lui-même pris, avec la présidence, le département de la guerre. Deux portefeuilles sont sans doute réservés à MM. Mon et Pidal.

Le marquis de Miraflores a été créé gouverneur de la maison de la reine. Le titulaire de cette charge sera l'intermédiaire par lequel la reine communiquera ses ordres sur tout ce qui concernera les affaires de sa maison et de son patrimoine ; c'est aussi lui qui proposera à la reine toutes les nominations aux fonctions du palais. M. Martinez de la Rosa, qui a laissé à Paris de si aimables souvenirs, a été nommé à l'ambassade de Rome. Nous avions annoncé que l'ambassade de Londres avait été réellement offerte au général Espartero, et qu'il l'avait refusée. La correspondance échangée à cette occasion entre lui et le général Narvaez a été publiée. Plusieurs journaux ont prétendu que l'ancien régent avait en même temps déclaré son intention d'user des bénéfices de l'amnistie et de rentrer en Espagne ; nous croyons au contraire qu'il a reçu l'avertissement que sa présence en Espagne serait en ce moment considérée comme inopportune, et qu'il s'est montré tout disposé à respecter le vœu du gouvernement de son pays.

Les dernières nouvelles de Grèce ne nous paraissent point, nous devons le dire, très heureuses. La législature hellène perd non pas en discussions, mais en disputes stériles, un temps et des forces qui pourraient être employés plus utilement à l'organisation intérieure du pays et à l'établissement de l'ordre dans la fortune publique. Depuis que la main ferme en même temps que populaire qui maintenait dans la règle ces élémens confus d'un peuple nouveau-né a disparu, le pouvoir a de la peine à trouver une base. Il s'est établi, dès le début de la session, un antagonisme direct entre les deux chambres, et la question n'a pu être tranchée que par un coup d'autorité de la prérogative royale. Le sénat grec a été, comme on sait, composé lorsque les hommes aujourd'hui dans l'opposition étaient au pouvoir ; aussi a-t-il toujours été leur centre et leur point d'appui. M. Coletti, par sa grande influence personnelle, avait pu y conserver encore la majorité, nais il ne l'a pas léguée à ses successeurs. La chambre des députés étant tout entière au ministère, tout l'effort de l'opposition s'est porté sur l'adresse du sénat. Il y a été inséré un paragraphe qui était une censure formelle et très amère des dernières élections, et qui présentait la nouvelle chambre comme le produit de l'intimidation et de la corruption. Le sénat, dans un autre paragraphe, empiétait aussi sur les dispositions de la constitution, qui réserve à la chambre élective le contrôle des finances et de la fortune publique. La chambre des députés, par l'organe de son président, a protesté contre l'atteinte portée à ses prérogatives. De son côté, le roi a refusé de recevoir l'adresse du sénat. Le conflit entre les deux branches de la législature aurait pu se prolonger et amener des conséquences fâcheuses ; le roi a jugé devoir y mettre un terme en usant de sa prérogative et en nommant neuf membres nouveaux du sénat. Cette mesure était peut-être

nécessaire ; on peut néanmoins regretter qu'elle le soit devenue. Il n'est jamais bon de tendre à l'excès les ressorts d'une constitution, et cela est moins bon encore quand il s'agit d'une constitution nouvelle qui n'a pas eu le temps de se consolider par l'expérience.

Les Américains continuent leur stérile conquête du Mexique. Nous avions laissé le général Scott dans une position assez dangereuse, maître de Mexico, mais entouré d'ennemis et éloigné de tous renforts. Des secours étaient en marche pour renforcer sa petite armée, mais Santa-Anna s'était mis entre les deux. Du reste, la plus grande incertitude règne sur la situation véritable de Santa-Anna ; on peut apprendre d'un jour à l'autre qu'il s'est embarqué avec une certaine quantité de dollars, selon l'habitude mexicaine en général, et la sienne en particulier. Lors même que les Américains éprouveraient un désastre partiel, ce qui n'est pas probable, ils n'en reviendraient pas moins en maîtres dans un pays qui tombe de lui-même en dissolution. L'ancienne colonie de l'Espagne en est descendue à ce point que la désorganisation même où elle se trouve est en ce moment sa seule force. L'absence de toute autorité et de toute centralisation est précisément ce qui prolonge la guerre ; le gouvernement du Mexique ressemble à Abd-el-Kader, on ne sait où le prendre, et les Américains usent leurs forces à courir après ce fantôme, qui s'appelle tantôt Santa-Anna, tantôt Paredes. Cependant, malgré toutes ces difficultés, le gouvernement des États-Unis est bien décidé à ne pas lâcher sa proie. La question de la conquête du Mexique est d'ailleurs devenue une question présidentielle, ou, comme nous le dirions, ministérielle ; c'est sur ce terrain que s'établira la lutte aux prochaines élections pour la présidence. Quand dernièrement les négociations étaient engagées, le parti whig s'était forte-

ment prononcé pour la paix, et M. Webster s'était fait, dans un discours qui a eu un grand retentissement, l'organe de cette réaction. Les whigs semblaient alors gagner du terrain ; mais, depuis la prise de Mexico, le parti de la guerre reprend le dessus. L'administration actuelle, celle de M. Polk, a mis toute sa fortune sur cette carte ; le parti radical est là, comme ailleurs, celui de la guerre, et les élections qui viennent d'avoir lieu dans plusieurs états sont toutes favorables aux projets d'agrandissement territorial.

Àl'intérieur, il n'y a absolument que des banquets électoraux. Nous avions cru la campagne des réformistes à son terme, nous nous étions trompés ; elle a continué pendant toute cette quinzaine ; mais, certes, la gauche n'a pas à s'en féliciter, car elle y a fait une assez triste figure. M. Duvergier de Hauranne est rentré trop tôt sous sa tente ; il avait, avec une certaine habileté, maintenu, non pas l'union, mais une capitulation tacite entre les élémens très hétérogènes dont se composait l'armée de la réforme. Chacun avait mis son drapeau dans sa poche ; il en sortait bien de temps en temps quelques morceaux dans lesquels dominait la couleur rouge, mais l'opposition dynastique fermait les yeux, car, si elle s'était montrée trop scrupuleuse, où aurait-elle trouvé des convives ? Quand on tient avant tout à la quantité, il n'y a pas lieu de se préoccuper beaucoup de la qualité. Cependant, morceau par morceau, le parti radical a fini par mettre dehors tout son drapeau, et, au banquet de Lille, il l'a planté au milieu de la table. Alors M. Odilon Barrot s'est frotté les yeux, et a paru s'apercevoir que depuis trois ou quatre mois on le faisait dîner avec la république. C'était s'y prendre un peu tard, car enfin rien n'était changé depuis le commencement de la campagne ; c'étaient toujours les mêmes convives ; ceux qui dînaient à Lille,

c'étaient ceux qui avaient dîné au Château-Rouge ; M. Barrot aurait pu faire sa découverte plus tôt, et il se serait épargné beaucoup de déboires. La gauche constitutionnelle, après avoir servi de paravent au parti républicain pendant toute la saison, a été définitivement congédiée de la façon la plus cavalière ; c'est M. Ledru-Rollin qui est resté en possession du fauteuil. Depuis ce moment, les deux oppositions font ménage à part. On annonce encore un grand banquet à Rouen pour le mois de décembre, après quoi la politique en plein vent fera place aux discussions plus sérieuses de la législature.

Deux cruels malheurs ont privé le pays de serviteurs fidèles, et ont jeté dans le deuil deux familles honorables. M. le comte Mortier, ambassadeur à Turin, a été saisi d'une folie furieuse, et, à la suite d'un drame domestique des plus tristes et des plus affligeans, a dû être conduit dans une maison de santé. Presqu'en même temps, M. le comte Bresson, à peine arrivé à Naples, mettait fin, par la plus déplorable catastrophe, à une vie qui promettait encore de longs services. M. Bresson a laissé des regrets universels. Sous une certaine froideur extérieure, il cachait une ame active, inquiète, et quelquefois ombrageuse. En quittant l'ambassade de Madrid, il avait un moment entretenu la pensée d'aller remplir celle de Londres. Les raisons qui s'opposaient à la réalisation de ce projet étaient trop évidentes pour que nous ayons besoin de les signaler. Lors de la dernière modification du cabinet, le ministère de la marine avait été offert à M. Bresson, qui avait cru devoir le refuser, et c'est lui-même qui avait manifesté le désir d'aller remplir à Naples des fonctions où l'activité de son esprit devait cependant trouver difficilement une satisfaction. En quittant Paris, M. Bresson emportait déjà le germe de cette excessive susceptibilité d'impressions qui a eu de si cruelles suites.

Le climat méridional, habituellement si bienfaisant, semblait avoir sur lui une influence tout opposée. À mesure qu'il descendait vers l'Italie, il paraissait perdre de ses forces et de sa tranquillité d'esprit ; il disait lui-même qu'il était plutôt un homme du Nord. De Rome, il se sentait attiré par un aimant invincible vers la région des affaires auxquelles il avait pris tout récemment une si grande part. À Naples, cette disposition maladive ne fit qu'augmenter ; on sait à quelle triste fin elle l'a conduit.

La retraite de M. Mortier et la mort de M. Bresson ont fait dans la carrière deux vacances autour desquelles s'agitent de nombreuses ambitions. On parle pour le poste de Naples de M. de Bacourt ; pour celui de Turin, de M. de Bussières, qui serait, dit-on, remplacé à La Haye par M. de Mornay ; mais rien n'est encore officiellement décidé sur ces nominations.

Œuvres complètes de La Boétie, réunies pour la première fois et publiées par M. Léon Feugère. — Si le XVIII siècle, enivré de lui-même, s'est montré fort dédaigneux pour ses devanciers, en revanche notre siècle s'est bien préservé de ce défaut. Lui qui s'annonçait, il y a vingt ans, comme un si terrible novateur, se met aujourd'hui à exhumer pieusement les fragmens inédits de nos anciens écrivains ; il est impossible de remplir avec plus de modestie les fonctions d'éditeur auxquelles il semble se résigner. C'est surtout vers le siècle de Louis XIV, et notamment vers les écrivains de Port-Royal, que s'est tournée l'ardeur de nos érudits : cette époque a été fouillée en tous sens, et l'on a ressuscité quelques écrivains, assez inconnus même alors, et qui ne méritaient guère l'honneur de cette célébrité tardive. Quant aux grands écrivains, on a recueilli et publié curieusement leurs moindres débris, des phrases inintelligibles, jusqu'à des mots

barrés, et l'on s'est épris pour ces prétendus fragmens d'une superstitieuse admiration. Le XVI siècle, au contraire, a été plus négligé qu'il ne le méritait : nous n'avions pas encore d'édition complète de La Boétie avant celle que M. Léon Feugère vient de nous donner. Le Traité de la Servitude volontaire n'avait guère été imprimé qu'à la suite des Essais de Montaigne : il y a quelques années, M. de Lamennais en a donné une édition à part ; mais cette publication avait un caractère exclusivement politique, et, grace à l'illustre éditeur, La Boétie se trouvait attaquer ou défendre des gens auxquels il n'avait point songé. L'édition de M. Feugère est surtout littéraire ; les notes savantes et ingénieuses qui l'accompagnent éclaircissent le texte sans l'étouffer. Rien n'est plus rare qu'un commentaire bien fait ; on sait que la vertu distinctive des annotateurs n'est pas, en général, la mesure, la discrétion : les uns font de leurs notes une série de pointes et d'épigrammes, les autres un cours complet de linguistique et d'archéologie. L'érudition de M. Feugère est piquante sans prétention et riche sans fatras.

Peut-être, au rebours de M. de Lamennais, a-t-il un peu trop diminué la portée politique du Traité de la Servitude : « La Boétie, dit-il, ne fut pas l'ennemi des institutions antiques de son pays... Nous pouvons en croire là-dessus le témoignage que lui a rendu son ami, qui l'avoit connu jusqu'au vif. On sait qu'il a déclaré que jamais aucun citoyen ne fut plus soumis aux lois et plus ennemy des nouvelletes qui troublent les états. Si l'on s'est armé de son noble enthousiasme et de ses paroles éloquentes pour combattre la monarchie, ce n'est que lorsqu'il ne pouvait plus démentir ceux qui le méconnaissaient et abusaient de son patriotisme. » Le témoignage de Montaigne me semble ici de peu de poids ; Montaigne, comme éditeur de la plupart des ouvrages de

La Boétie, se trouvait un peu responsable des doctrines qu'ils contenaient. Fort circonspect, fort ami de son repos, on peut croire qu'il a voulu diminuer cette responsabilité, que les protestans rendirent plus lourde encore, en s'emparant du livre de La Boétie comme d'une arme contre le pouvoir qui les persécutait. Si, pour décider cette question, l'on se borne à l'examen même du Traité de la Servitude, je doute que l'impression du lecteur soit conforme au jugement énoncé par M. Feugère. Dans cette longue et violente déclamation contre les tyrans, c'est à peine si une phrase, une restriction prudente en faveur des rois de France, viennent atténuer l'énergie, l'exagération même dont les paroles de La Boétie sont empreintes. Je sais que, dans cette haine contre la tyrannie, il y a bien des souvenirs et des imitations de l'antiquité ; que ce républicanisme est peut-être aussi littéraire que politique, et que, comme beaucoup de savans de tous les temps, La Boétie, très hardi en théorie, était peut-être assez résigné dans la pratique. Cependant Montaigne ne nous dit-il pas que son ami eust mieulx aimé estre nay à Venise qu'à Sarlat, et avecque raison ? Je ne m'explique pas trop ce goût singulier pour l'odieuse oligarchie de Venise ; du moins cela ne me rassure guère sur les sentimens monarchiques de La Boétie. Comme il n'y a point dans le Traité de la Servitude d'autre principe politique qu'une haine violente contre l'autorité d'un seul, il est assez difficile de déterminer à quelles limites s'arrêteraient les réformes rêvées par l'auteur. Au reste, le spectacle des maux que la France endurait alors excuse assez cette âpre indignation. Les atrocités dont Montluc se vante, les turpitudes que Brantôme raconte avec complaisance, expliquent et justifient La Boétie. C'est là le meilleur commentaire historique du Traité de la Servitude volontaire, et, en lisant ce commentaire, j'ai peine à croire au dé-

vouement sincère de La Boétie pour ces institutions antiques qui autorisaient tant d'infamies.

Outre ce traité, la nouvelle édition contient différens ouvrages en prose, des poésies latines et françaises. On ne saurait reprocher à M. Feugère d'avoir voulu être trop complet et d'avoir montré trop de respect pour les moindres productions de son auteur : comme André Chénier, comme Vauvenargues, La Boétie est mort sans avoir rempli sa destinée ; son génie valait mieux encore que ses œuvres, et c'est uniquement rendre justice à sa mémoire que de réunir tous ces essais qui nous révèlent ce qu'il aurait pu être, toutes ces reliques qu'ayant déjà la mort entre les dents, il confiait à Montaigne avec une si amoureuse recommandation. On sait avec quelle piété Montaigne recueillit ce funèbre héritage, avec quelle émotion touchante il saisit toutes les occasions de parler de son ami, de sauver de l'oubli cette mémoire qu'il espère emporter avec lui. Il semble que M. Feugère ait voulu s'associer à cette bonne pensée ; les amis de La Boétie lui en sauront gré, car l'auteur du Contr'un n'est pas de ces écrivains que l'on se contente d'admirer ; il est, comme André Chénier et Vauvenargues, du nombre de ceux qui se font encore des amis dans la postérité.

— Dans un temps où la littérature historique est tristement féconde en productions d'une valeur douteuse, c'est pour la critique un devoir et un plaisir de signaler les ouvrages malheureusement trop rares où de sérieuses études et un remarquable talent d'écrivain sont consacrés à la peinture de quelque grande époque. Nous avons trouvé ce double mérite de l'érudition et du style dans l'Histoire de la conquéte de Naples par Charles d'Anjou que publie en ce moment M. le comte Alexis de Saint-Priest.

Il y a trois ans, M. de Saint-Priest racontait dans ce recueil l'histoire de la chute des jésuites au XVIII siècle avec des documens nouveaux et la plus piquante impartialité. Aujourd'hui, remontant le cours des temps, l'historien a choisi l'époque pleine d'intérêt où la lutte de la papauté et de l'empire, qui avait pris si longtemps l'Europe entière pour champ de bataille, se trouva transportée à l'extrémité méridionale de l'Italie, dans les belles et riches contrées dont se compose aujourd'hui le royaume de Naples. L'imagination du brillant écrivain a été frappée du caractère plus ardent et plus implacable que prit sur ce théâtre l'antagonisme du pontificat et du trône. Là, comme il le dit avec raison, la guerre devient un duel. On voit que le sujet est à la fois vaste et précis. C'est un des principaux aspects de l'histoire générale du moyen-âge mis artistement en lumière. L'historien a su donner à de grandes figures historiques un relief tout-à-fait saisissant. L'empereur Frédéric II de Souabe est peint à larges traits, et le parallèle qu'établit l'historien entre l'incrédule César du moyen-âge, et un autre Frédéric, celui du dernier siècle, le disciple de Voltaire, fera dresser plus d'une oreille en Allemagne. Le bâtard de Frédéric III, Mainfroy, prince de Tarente, a terminé par une mort héroïque, à la bataille de Bénévent, une vie pleine d'aventures qui, sous la plume de M. de Saint-Priest, puisant aux chroniques contemporaines, est un drame non moins émouvant qu'authentique. Le héros du livre, Charles d'Anjou, domine tous les autres personnages. C'est pour la première fois que ce prince, toujours éclipsé dans l'histoire par la glorieuse sainteté de son frère, paraît sur le premier plan de la scène avec ses qualités et ses emportemens, à la fois héroïque et implacable, champion fanatique et altier de l'église, et, plus réellement peut-être encore que Louis IX, le type royal du génie du moyen-âge. L'histoire de

M. de Saint-Priest, habilement distribuée en douze livres, et qui se termine par une description pittoresque de la Sicile, servant pour ainsi dire d'encadrement à la catastrophe des Vêpres siciliennes, ouvre des aperçus, pose des questions qui seront, dans la Revue, l'objet d'un examen attentif. Aujourd'hui nous avons voulu indiquer sur-le-champ aux amis des saines études historiques une production tout-à-fait attachante et distinguée, qui atteste la fécondité et les ressources du talent de l'historien des jésuites.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_14_novembre_1847. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.